

Procès-verbal du conseil d'école

Jeudi 25 octobre 2012

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : Mme Crochet (Maire) et Mme Lagarde
(Adjointe- chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : M. Souppart Jérémy,
M. Karl-Bour Eric, M. Ménard Yann, Mme Tortillon
Carole, M. Viaud Morgan

Représentants des parents suppléants : Mme Bossuet
Corinne, Mme Gauriveau Delphine, Mme Ménadier
Virginie

Enseignants : M. Chataigner, M. Bissières, M.Saudou,
Mme Hillaireau, Mme Lancereau, Mme Loubes et Mme
Tavanae

DDEN : Mme Rocher

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

RASED : Mme Raynal, M.Cheval

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Rougier

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Saudou

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 11 juin 2012, la séance suit l'ordre du jour.

2. Installation du nouveau conseil d'école

- Accueil des nouveaux parents élus pour l'année scolaire.

- 5 élus titulaires : M. SOUPPART Jérémy, M. KARL-BOUR Eric, M. MENARD Yann, Mme TORTILLON Carole
M. VIAUD Morgan

- 3 élus suppléant : Mme BOSSUET Corinne, Mme GAURIVEAU Delphine, Mme MENADIER Virginie

Les suppléants des représentants des parents d'élèves sont invités à assister aux séances du conseil d'école mais n'ont pas le droit de vote (sauf s'ils remplacent un titulaire absent).

- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 168

Nombre de votants : 79

- Point sur le fonctionnement du conseil d'école :

- Le conseil d'école est constitué pour l'année scolaire et se réunit au moins une fois par trimestre : les prochaines dates sont **le vendredi 8 mars 2013 et le vendredi 14 juin 2013**.
- Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école : donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le conseil d'école adopte le projet d'école, reçoit plusieurs types d'informations d'ordre pédagogique et vote le règlement intérieur de l'école.
- A l'issue de la réunion, un compte rendu est rédigé et sera affiché dans l'école (devant les classes de maternelle puis sur les fenêtres du bureau de direction). Il sera aussi mis en ligne sur le site internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>.

3. Bilan de rentrée : présentation de l'équipe, point sur les effectifs

TOTAL à ce jour : **117 élèves**

Classe de PS	Mme LOUBES (enseignante) et Aurore PINEAU (aide maternelle)	19 élèves
Classe de MS/GS	M. BISSIERES (enseignant) et Nadine GYDE (aide maternelle) Mme HILLAIREAU : enseignante (le mardi)	23 élèves
Classe de CP/CE1	M.SAUDOU : enseignant (jusqu'en décembre 2012) Mme KEBBACHE : enseignante (à partir de janvier 2013)	26 élèves
Classe de CE1/CE2	Mme TAVANAE: enseignante Mme LANCEREAU : enseignante (le jeudi)	27 élèves
Classe de CM1/CM2	M. CHATAIGNER : enseignant	22 élèves
Restaurant scolaire et entretien de l'école	Viviane PALLUAS Marie-José BROCHON	

4. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été relu. Sur proposition de M. Viaud et de M. Karl-Bour quelques modifications ont été apportées aux articles 10 et 15. Il a été ensuite voté à l'unanimité et il sera transmis aux familles afin d'être signé.

5. Présentation du projet d'école

Un nouveau projet d'école a été élaboré. Les axes de travail et les objectifs prioritaires ont été définis en fonction d'indicateurs observés dans les classes (les évaluations nationales, les relations des élèves dans la cour de récréation...).

Objectifs prioritaires selon les 3 axes projet :

→ Axe 1 « Consolider les savoirs fondamentaux dans l'École du socle ... »

- Être capable de rédiger différents types de textes (5 à 10 lignes pour les CE1 et 15 lignes pour les CM2) en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales.
- Résoudre des problèmes relevant des 4 opérations (en fonction des niveaux) en faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, schémas, manipulations.

→ Axe 2 « Prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun »

- Vivre ensemble : être capable de coopérer avec un ou plusieurs camarades en respectant les autres et les règles de vie collective (ex. : règles de la classe, pratiques sportives, jeux de société).
- Mise en œuvre pour les enfants en difficulté : utilisation de l'aide personnalisée, travail en groupe de niveau, RASED.

→ Axe 3 « École du socle : de l'école au collège... Renforcer la cohérence et la continuité ... »

- Créer du lien entre les apprentissages des différents niveaux de classe (outils qui suivent l'élève)
- Renforcer la cohérence et la continuité entre l'école et le collège ou entre la maternelle et l'élémentaire grâce à un projet commun.
- Maîtriser la langue française en favorisant la mise en place d'activités pédagogiques partagées et en privilégiant la communication inter degré grâce aux différents outils et aux échanges réciproques.

6. Vie de l'école et vie des classes (projet de classe, sorties, communication avec les familles...)

• Communication avec les familles :

Durant le mois de septembre, chaque enseignant a organisé une réunion de rentrée afin d'informer les familles sur le fonctionnement de chaque classe.

La communication entre l'école et les familles se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les familles doivent le consulter régulièrement. De plus, chaque enseignant est disponible pour recevoir les parents sur rendez-vous.

• Vie de l'école

La fête de la rentrée : le vendredi 21 septembre, l'objectif était de réunir enfants, parents et enseignants pour partager un moment convivial. Les enfants ont préparé un goûter et des productions étaient exposées.

Le loto de l'école : vendredi 16 novembre 2012 dans la salle des fêtes.

Fête de Noël : mise en place d'ateliers en décembre 2012: tous les enfants de la moyenne section au CM2 sont réunis pour fabriquer 2 objets (entraide et échanges) + des cadeaux collectifs offerts aux enfants (jeux de cour choisis par les élèves eux-mêmes lors d'un vote) et pour les maternelles c'est un nouveau vélo et des jeux pour le sable + un chocolat par enfant.

Galette : préparation et goûter janvier 2013

Le spectacle de l'école : vendredi 31 mai 2013

La fête de fin d'année : vendredi 28 juin 2013

La photo scolaire : prise de vue individuelle (sans obligation d'achat précise Mme Tavanae) en octobre 2012 et la photo de classe aura lieu au 3ème trimestre.

Site internet d'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>

Ce site contient : le cahier de vie des classes de maternelle, le compte rendu des sorties scolaires, des productions des élèves, un recueil de chants et de poésie, journal des événements de la vie de l'école, les menus, des informations administratives, les compte rendus de conseil d'école, le règlement intérieur.

• Classe découverte à la montagne

Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 5 octobre pour finaliser le projet et un compte rendu de cette réunion a été remis à chaque famille. Présentation de ce compte rendu au conseil d'école (73 élèves inscrits, projets pluridisciplinaires développés, élargissement du nombre de parents accompagnateurs de 6 à 9 gratuitement).

La participation des familles a été réduite à 60 € par enfant. A ce jour il reste à financer 4323,75 €. Pour cela, des actions ont été mises en place : vente de gâteaux, photos individuelles, vente d'objet, le dépôt de tirelire, la participation de la commune, une éventuelle participation du conseil régional et la recette du loto de l'association fêtes et tourisme (Mme Lagarde précise que le loto se fait le vendredi 30 novembre).

Question de Mme Maissant : Peut-on déplacer le stand des gâteaux ? Est-ce que les enfants de garderie peuvent acheter des gâteaux ? Réponse : oui.

Question de Mme Ménadier et Mme Tortillon: comment fait-on pour savoir s'il faut des gâteaux ? Réponse : affichage devant l'école

- **Vie des classes :**

Classe de PS : Mme Loubes

Projets modifiés par rapport à l'âge des enfants : pas de correspondance, mais 2 rencontres quand même (sportive et autour d'un album) ; peu de sorties prévues. Les ateliers de Noël seront vécus dans la classe. Oscar, la marionnette, est toujours là (le cahier d'Oscar sera très riche encore une fois). Travail plus spécifique sur les émotions (objectif : être capable d'adopter des réactions plus mesurées). Travail autour de 2 albums.

Classe de MS-GS : M. Bissières et Mme Hillaireau

La classe fonctionne bien. Pas de retard dans les progressions.

Les projets : travail autour d'un « Défi-lecture » (rencontre à Cozes ou à Saujon avec les autres classes du défi). Après les vacances de La Toussaint, projet « Champignons » (don de matériel par un parent). Sortie au « Marais des oiseaux » (prévue au mois de mai).

Classe de CP/CE1: M. Saudou

- M. Saudou assure le remplacement de Mme Kebbache jusqu'en décembre 2012.

- 12 séances de natation à la piscine de Saujon pour les élèves de CP et de CE1 (y compris les 7 élèves de la classe de Mme Tavanae).

Classe de CE1-CE2 : Mme Tavanae

Question de M. Viaud : Pourquoi cette division des CE1 ? Tous les CE1 auront-ils le même niveau ?

Réponse : ci-dessous

Question de M. Viaud : Comment décidez-vous du partage des élèves ? (Mme Tavanae répond que c'est en fonction de l'âge et de la parité garçons / filles).

- Etant donné que les élèves de CE1 sont partagés, Mme Kebbache et Mme Tavanae travaillent en étroite collaboration afin d'harmoniser les apprentissages des CE1 et essayent de mener les mêmes projets. C'est donc pourquoi, il n'y a aucune différence entre ces enfants qui font exactement la même chose.

- La CARA finance une initiation aux sports nautiques (objectifs : développer le goût des activités nautiques et sensibiliser les enfants au milieu marin créer un lien entre le milieu fermé de la piscine et le milieu extérieur de l'activité « Voile ») : les 20 élèves de CE2 ont bénéficié de 2 journées de Surf et body board à la plage de Pontailac à Royan et 2 journées de Kayak à Mornac sur Seudre.

- Travail sur la classe de neige.

Classe de CM1-CM2 :

- Les élèves ont bénéficié, début septembre, de 4 journées de voile. Cette activité est obligatoire car elle est inscrite dans le programme de la classe mais malheureusement, plusieurs enfants n'ont pas souhaité assister aux séances. L'année prochaine, nous espérons que les choses évoluent pour les 20 futurs élèves de CM1 qui auront participé au projet nautisme. De plus, une réunion sera organisée en début d'année entre les parents, les enfants, les moniteurs de voile et l'enseignant pour dédramatiser l'activité et mettre les choses à plat.

7. Présentation des services annexes (garderie, restauration scolaire, CLAS)

- **Garderie :**

Les horaires de garderie sont : de 7h45 à 8h35 et jusqu'à 18h30.

- **Restauration scolaire :**

Il y a 2 services mis en place : un premier service à 11h45 et un deuxième service à 12h30. Le premier service comprend les élèves de maternelle ainsi que tous les élèves des classes élémentaires pris en charge en aide personnalisée.

Mme Crochet précise que c'est sous la responsabilité de la collectivité (menus établis par une diététicienne, élaborés 6 semaines à l'avance. Les menus sont adaptés par Mme Palluas).

- **CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**

Dispositif mis en place pour la sixième année dans l'école de Chaillevette. Cette année 10 élèves bénéficient de cette aide aux devoirs effectuée par des bénévoles. Les lundis et jeudis de chaque semaine depuis lundi 22 octobre. Cette année, nous avons 17 candidats pour 10 places. Nous avons choisi des enfants qui en avaient le plus besoin. Toutefois, les organisateurs du CLAS et nous même serons vigilants à l'assiduité des élèves qui ont la chance d'en bénéficier afin d'effectuer des remplacements si besoin.

8. Achats effectués et bilan financier : budget mairie et coopérative scolaire

- **Budget mairie**

Le budget alloué à l'école pour cette année est identique soit 67,25 € par élève. Ce budget comprend : les fournitures scolaires, le matériel pédagogique et les manuels, les transports pour les éventuelles sorties scolaires (mais pour la plupart des sorties scolaires la coopérative scolaire est utilisée), l'achat de séries livres, les cadeaux de Noël et les photocopies que nous faisons.

La natation scolaire pour les élèves de CP et CE1 (transport + entrées), le réassort pour la trousse à pharmacie, la maintenance du matériel informatique, la connexion internet, le téléphone, les frais postaux sont pris en charge, en plus, par la Mairie.

A ce jour notre solde est de 4534,85 €. Ce solde va nous permettre de payer une importante commande de matériel d'arts plastiques que nous ferons en fin d'année scolaire (environ 1500 €), les photocopies (environ 1000 €), les cadeaux de Noël (un nouveau vélo pour la maternelle et des jeux de cour), un complément de fournitures scolaires (environ 500 €) et si il nous reste de l'argent nous renouvelerons du matériel pédagogique (nous avons des besoins en EPS : rachat de ballons, de chasubles par exemple).

- **Coopérative scolaire**

Les comptes de l'année 2011/2012 ont été contrôlés lors d'une commission par Mme Bossuet et M. Chataigner. Rien n'a été signalé. Le solde aujourd'hui est de : 6 674,74 € mais ce montant n'est pas représentatif car il y a déjà sur ce compte de l'argent concernant le financement de la classe de neige.

La cotisation annuelle des familles n'était pas fixée (650 € ont été récoltés grâce à la participation des familles). Aucune participation financière supplémentaire ne sera demandée aux familles concernant les sorties proposées aux élèves sur le temps scolaire.

Les dépenses de rentrée comprennent : les abonnements (Wakou, Moi je lis, Pomme d'Api, Petit Quotidien), l'adhésion (OCCE, Bibliothèque pédagogique), achat de livres pour la BCD, l'assurance collective des élèves, l'avance des fonds pour l'achat des lots du loto de l'école et les fournitures pour la fête de la rentrée.

9. Les travaux dans l'école

Tout ce qui avait été demandé par l'équipe enseignante a été fait, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la Mairie. Toute l'équipe enseignante remercie Mme le Maire pour la qualité de cette relation.

10. Questions diverses

Hygiène et sécurité :

- Un premier exercice incendie a été effectué le jeudi 20 septembre (évacuation en moins de 3 minutes). Tout le monde était prévenu. L'évacuation s'est bien déroulée. Nous en ferons deux autres dans l'année.
- La directrice demande le passage de la commission de sécurité incendie dans l'école. Mme le Maire précise que ce n'est pas obligatoire dans notre école (bâtiment de catégorie 5) qui ne présente aucun danger. Toutefois, le bureau Véritas a effectué un contrôle de l'électricité et des moyens de secours le 23/07/2012 ainsi qu'un contrôle de l'aire de jeux le 12/07/2012. Un rapport a été rédigé et se trouve en mairie.

Information aux parents d'élèves : L'application « Base Elève premier degré » est un système d'information informatisé pour la gestion des élèves qui est utilisé dans cette école. Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès de la directrice de l'école, de l'IEN de circonscription ou du Directeur d'Académie.

***Présidente du conseil d'école
Mlle Tavanae***

***Secrétaire du conseil d'école
M. Saudou***